

Rencontre avec la municipalité de Thoiras

Le mardi 4 octobre 2022 nous rencontrons à notre demande le Maire de Thoiras en présence du premier adjoint à la mairie de Thoiras.

Nous tenons à noter l'accueil courtois dont nous avons bénéficié : sourires, écoute, café, viennoiseries.

Nous souhaitons connaître leur sentiment au sujet du projet de fusion (« mariage »?) de nos deux communes tel qu'annoncé dans le bulletin municipal d'informations de juillet 2022 ([Bulletin municipal informations juillet 2022](#)).

La municipalité de Corbès nous informait notamment d'une prochaine réunion entre les deux municipalités en septembre « afin d'étudier plus avant tous les aspects de ce concubinage, avant de parler mariage».

Septembre étant passé, les élus de Thoiras nous disent qu'il n'y a pas eu de réunion à ce sujet.

Le maire de Thoiras nous fait part de la disponibilité de son Conseil Municipal à échanger avec la municipalité de Corbès sur un éventuel projet de fusion de nos deux communes. Il insiste sur le fait que la concertation de la population afin de connaître son avis sur la question est un préalable à la construction d'un tel projet. Il rappelle également que, sous la précédente mandature, le sujet a déjà été abordé avec plusieurs communes sans succès.

Nous évoquons ensuite le projet de "médiathèque intercommunale" annoncé dans le programme électoral de l'équipe actuellement en place à Corbès et dont la commune de Thoiras devait être partie prenante. Or, la seule concertation à ce jour dont Thoiras témoigne concerne un concert.

Le maire précise que nos communes peuvent mutualiser :

- l'école

Ce qui se fait déjà puisque Corbès participe à son budget de fonctionnement au prorata du nombre d'enfants Corbésiens inscrits.

-les services techniques.

Pour le reste chaque mairie devrait conserver ses fonctions .

Nous retiendrons de cette rencontre la posture du maire de Thoiras qui souhaite la concertation de la population en préalable à la construction d'un tel projet .